

Décision

Générale

colonial

Décision n° 113/SG/AI portant licenciement, par mesure disciplinaire, du garde Mohamed Ali, Mle 797.

n° 113/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
30 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 2° classe Mohamed Ali (mle 797). en service à la Section de Police portuaire, est licencié de la Garde territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 1er février 1968. Il sera rayé des contrôles le 1er février 1968. Il recevra le certificat de libération. Ce garde réunissant à cette date 4 ans 5 mois et 16 jours de service militaire et 1 an 19 mois de service dans les Forces locales, soit un total de 6 ans 3 mois et 16 jours de service, ne peut prétendre à aucune indemnité.